



## Compte-rendu conseil d'école du mardi 10 novembre 2020

### Présents :

Municipalité : M. Padonou (adjoint aux affaires scolaires), M. Megnoux (conseiller municipal, commission aux affaires scolaires)

Parents d'élèves FCPE : Mmes Baudin, Dormignies et Bergougnoux, Ms Canoy et Viardin

Enseignantes : Mmes Noël, Bragoulet, Pagé, Dubocq et Gaudino

Directrice : Mme Saint-Jean

**Situation particulière :** Suite au contexte sanitaire et au protocole relatif à celui-ci, le conseil d'école a lieu en visio-conférence en présence de 5 parents, 2 élus, 5 enseignantes et la directrice.

### I - Résultats des élections

Elections du vendredi 09 octobre 2020

<b>Nombre d'électeurs inscrits</b>	632
<b>Nombre de votants</b>	262
<b>Abstentions</b>	370
<b>Nombre de bulletins blancs ou nuls</b>	22
<b>Suffrages valablement exprimés</b>	240
<b>Nombre de sièges à pourvoir</b>	16
<b>Taux de participation %</b>	41.46

Adoptées à l'unanimité lors du 1<sup>er</sup> Conseil d'école de l'année scolaire 2019-2020, les élections de représentants de parents d'élèves au conseil d'école auront lieu dorénavant exclusivement par correspondance.

La directrice remercie les parents qui ont participé au dépouillement.

### II - Effectifs et répartition des élèves 2020/2021

Répartition par niveau :

CP	79	CM1	72
CE1	78	CM2	73
CE2	81		
CYCLE 2	238	CYCLE 3	145
TOTAL	383		

Moyenne classe : 25.5

Prévision effectifs septembre 2021 (à ce jour) : départ de 73 CM2 et arrivée de 79 GS soit 389 élèves. Sous réserve de modifications (déménagements, ...)

#### Organisation 2020-2021

<b>Mme LESCANNE</b>	CP L	23
<b>Mmes NOEL/NAUD</b>	CP N	25
<b>Mmes THIRIET/JOLLIET</b>	CP T	23
<b>M. CARON</b>	CP/CE1	25 (8 + 17)
<b>Mme BRAGOLET</b>	CE1 B	26
<b>Mmes GILBERT/JOLLIET</b>	CE1 G	25
<b>Mme KOEDINGER/BARUET</b>	CE1/CE2	25 (10 + 15)
<b>Mme PAGE/M POLLONI</b>	CE2 P	25
<b>Mme VIOUX</b>	CE2 V	25
<b>M. AMIRAULT/Mme MALBRUN</b>	CE2/CM1	26 (16 + 10)

<b>Mmes PAUL/NAUD</b>	CM1 P	28
<b>Mme TALLEC/NOIRE</b>	CM1 T	26
<b>Mmes DUBOCQ/NAUD</b>	CM1/CM2	26 (8 + 18)
<b>Mme GAUDINO</b>	CM2 G	28
<b>Mme LADISLAS</b>	CM2 L	27
<b>Mmes IKHIYATANE/PAPIN</b>	DISPOSITIF ULIS (12)	
<b>M. HOULIEZ</b>	Maitre EFIV	
<b>Mme RAVEL</b>	RASED –Psychologue Education Nationale	
<b>Mme BARSACQ</b>	RASED – aide à dominante pédagogique	
<b>Mme VERNAT</b>	RASED – aide à dominante rééducative	
<b>Mme BENARD</b>	Intervenante musicale	
<b>Mmes TAURAN, ODET, DE LATOUR et BENMANSOUR</b>	AESH	
<b>Mme DOUCET</b>	Assistante administrative–personnel municipal	
<b>Mme SENAT</b>	Infirmière	
<b>Mme SAINT-JEAN</b>	Directrice	

Un service Mission civique devrait arriver au 1<sup>er</sup> décembre.

### **III - Règlement intérieur de l'école**

Il est proposé de rajouter la phrase suivante dans le paragraphe 1-2 en avant dernière phrase la précision suivante. « *En cas de circonstances exceptionnelles et dans le respect des directives ministérielles, les horaires de l'école ainsi que les lieux d'accueil et de sortie des élèves pourront être modifiés de façon temporaire* ».

A la fin du paragraphe 1-6, il est proposé de rajouter. « *En cas de situation sanitaire particulière, des mesures spécifiques seront appliquées dans le respect du protocole sanitaire mis en place* ».

Il est proposé de rajouter un paragraphe 3 sur le principe de laïcité

« *Les principes de la laïcité s'imposent à tous les élèves et à toutes les personnes participant à une action pédagogique. Aucune action ou parole portant atteinte à la laïcité ne pourra être tolérée.*

*Le respect de la Charte de la Laïcité s'impose à tous. »*

Le règlement intérieur rappelle les heures d'entrée. Il est demandé de respecter les horaires. Tout retard, qui doit rester exceptionnel, pénalise l'enfant lui-même et l'organisation de la classe. En cas de retard, le parent doit se présenter à l'interphone et attendre qu'un adulte de l'équipe éducative vienne réceptionner l'enfant.

Le règlement intérieur est voté.

Il sera remis aux familles avec un coupon réponse de réception.

La Charte de la Laïcité est consultable sur le site de l'école.

## **IV – Sécurité**

### **Protocole sanitaire**

Le protocole sanitaire évolue en fonction des directives. Les parents sont informés régulièrement des modifications. Suite au protocole renforcé du 02 novembre, un nouveau schéma de fonctionnement a été rédigé. Il est consultable sur le site de l'école.

### **Exercices de sécurité**

\* Exercice incendie le 22 septembre à 9H30 en présence de M Megnoux (conseiller municipal – affaires scolaires)

Pour les classes se rangeant sur le terrain de basket, le temps est de 2 minutes 30s. Pour les élèves se rangeant dans la cour sur les aires de jeux, le temps est de 2 min. Le temps s'arrête à la dernière classe sortie et rangée.

Tous les enseignants avaient leur registre d'appel, la plupart leurs clés. Les élèves sont sortis en rang et dans le calme.

\*Exercice PPMS (attentat/intrusion) le mardi 06 octobre à 9h00 en présence de Mrs Megnoux et Mazaleyrat et des deux policiers municipaux.

Comportement des enseignants et des élèves : Bilan de l'exercice positif

Remarques :

- Système de fermeture ne nécessitant pas de clés
- Système d'alarme : envisager un système plus efficace que celui actuel (la directrice prévient chaque collègue de vive voix).

Pour le 1<sup>er</sup> exercice (incendie et PPMS), les collègues ont prévenu les enfants.

\*Sous réserve de consignes ministérielles, la fréquence des exercices est la suivante.

- 3 exercices incendie dont le 1<sup>er</sup> dans les quatre semaines suivant la rentrée.
- au moins un exercice PPMS attentat/intrusion.
- au moins un exercice PPMS risques majeurs.

Le document qui suit rappelle les règles relatives à l'exercice attentat-intrusion.

*Dans la mesure où vous ne pouvez pas vous échapper en totale sécurité avec vos élèves, enfermez-vous, barricadez-vous, cachez-vous.*

### S'enfermer

#### ► Situation 1 : les élèves sont dans les classes

- Rester dans la classe.
- Verrouiller la porte.

#### ► Situation 2 : les élèves ne sont pas dans les classes

- Rejoindre les locaux pré-identifiés les plus sûrs.

#### ► Dans tous les cas :

- Se barricader au moyen du mobilier identifié auparavant.
- Éteindre les lumières.
- S'éloigner des murs, portes et fenêtres.
- S'allonger au sol derrière plusieurs obstacles solides.
- Faire respecter le silence absolu (portables en mode silence, sans vibreur).
- Rester proche des personnes manifestant un stress et les rassurer.
- Attendre l'intervention des forces de l'ordre.



## V - Projets de classe

La réalisation des projets dépendra de l'évolution de la situation sanitaire et se fera dans le respect des protocoles.

PROJETS	CLASSES CONCERNEES
Musée dans la classe	Toutes les classes participent. Intervention d'un animateur sur une demi-journée par classe autour d'un artiste.
Musique	Du CP au CM2
La Ville aux livres	Un flyer a été distribué aux familles avant les vacances d'automne. Cette année, les élèves de chaque classe se verront conter une histoire par un adulte bénévole, Mme Perrotin. Pour les classes de CE1G ET CE2P, rencontre avec l'écrivain Eric Singelin.
La Rabouilleuse	Trois classes de CP.
Permis piétons et cyclo	Permis piétons pour les CM1 et CE2. Permis cyclo : Un rendez-vous est prévu avec M Cartier pour une mise en place du projet.
Permis Internet	Classes de CM2. Demande auprès de la Gendarmerie de Montlouis.
ARCA	Classes de CM – Thème du harcèlement
Tennis de table	Projet accepté par l'Inspection.
Volley Ball	Projet en cours de validation
Natation	Classes de CM - Projet à envisager pour mai/juin. Demande de financement auprès de la Municipalité pour le transport. Demande de créneaux auprès de la TEV.
LPO	Classes de CP/CE1 et CE1/CE2 – en collaboration avec la Municipalité. En cours d'élaboration.
WATTY	Projet axé sur le développement durable. En collaboration avec la TEV.

Du fait des directives sanitaires, le projet WEB RADIO n'est pas mis en place pour le moment.

Cette année, étant donné la situation, il ne sera pas demandé de participation financière pour la coopérative d'école. En revanche, une participation pourra être demandée pour un projet particulier et/ou une sortie ponctuelle.

## **VI – Demandes Mairie**

- **Ménage :** Rendez-vous avec la Municipalité et la société Saines Nettoyage prévu le 12 novembre pour faire le point sur le ménage. Les services de la Municipalité assurent trois entretiens des sanitaires sur le temps scolaire + désinfection des poignées de portes et des interrupteurs (situation COVID) et un ménage quotidien du préau depuis la mi-octobre pour ce dernier.
- **Budget :** Demande de transfert du budget transport sur le budget activités pédagogiques. Demande acceptée. Ce budget permet de financer l'intervention « Musée dans la classe » et l'achat de matériel.
- **Lignes téléphoniques :** demande pour la mise en place d'un téléphone pour Mme Sénat (infirmière) et Mme Barsacq, maîtresse E, qui intervient dans l'ALGECO. Ligne conjointe active pour Mmes Ravel et Sénat.

## **VII – Travaux réalisés par la Mairie**

- Réfection des plafonds des classes 6 et 7. (insonorisation et luminaires). Réel confort constaté par les enseignants.
- Installation visiophone : prévue avant la fin de l'année civile
- Remplacement vitres cassées : en cours.
- Changement du photocopieur : L'école est dotée depuis début fin octobre d'un photocopieur neuf acheté par la Municipalité. Changement très apprécié par l'équipe pédagogique.

Merci à la Municipalité pour ces investissements.

Pour les demandes ponctuelles dites de « menus travaux », un cahier est à la disposition de l'équipe. Ces travaux sont généralement réalisés le mercredi. Merci au personnel municipal qui est réactif.

## **VIII - Questions des parents (FCPE)**

### **1- Mobilités / Aménagements extérieurs**

- Un aménagement du terrain de basket peut-il être étudié afin d'une part de protéger les élèves en cas de pluie ou soleil important (ombrage) et pour l'évacuation de l'eau en cas de forte pluie ?

→ Réponse de la Municipalité : Le projet est en cours de réflexion. Une concertation avec les différents utilisateurs est prévue. Il n'y aura pas d'aménagements provisoires (barnums). Le choix porte sur un projet d'aménagement durable.

- La place d'entrée dans les écoles est également très boueuse en cas de pluie. Un aménagement serait-il possible également ?

→ Réponse de la Municipalité : L'entretien de cette place est régulier. Pas de réaménagement prévu, le choix étant de garder un espace végétalisé et non bitumé.

- Une réflexion autour des sujets de mobilité est envisagée par la FCPE et nous souhaiterions connaître l'intérêt des écoles à participer à ces réflexions : sécurité, pédibus

→ Réponse de la directrice : En ce qui concerne la sécurité, la sécurité routière est abordée en classe dans le cadre des programmes.

La mise en place d'un pédibus est laissée à l'initiative des parents. Une fois sa mise en place effective, l'équipe pédagogique est d'accord pour l'aborder avec les enfants.

### **2- Temps méridien/ Cantine**

- Sur le temps méridien, il est remonté par plusieurs parents des choix musicaux non adaptés aux enfants (paroles ou styles de musique). Est-il possible de demander une sélection musicale plus adaptée ?

→ Question et réponse de la directrice : S'agit-il des choix musicaux pour « l'appel cantine » ou des musiques proposées par les animateurs ? Les parents précisant qu'il s'agit des musiques proposées par les animateurs, la directrice précise qu'elle en informera le responsable des animateurs.

- Concernant la cantine :
  - o Une évolution sur le niveau de bruit a-t-elle été constatée par rapport aux échanges sur ce sujet en 2019 ?
  - o Quel est le temps donné aux enfants pour manger / quelles fréquences de rotation des classes ?
  - o Les quantités sont-elles assurées pour tous les enfants (cas d'insuffisance de dessert remontés cette année) ?
  - o Un message d'information aux parents sur l'organisation du temps de repas serait souhaité.

→ Réponse de la Municipalité :

Bruit : Réaménagement de l'espace, tables de 4 à 6 élèves → moins bruyant.

Temps donné aux enfants : Le constat est le suivant : les enfants déjeunent entre 10 et 15 min.

Quantité : la quantité est assurée pour chaque enfant.

Un parent pose la question de l'eau. Avec le protocole, une personne sert l'eau quand un enfant lève le doigt. Certains enfants se plaignent de ne pas être servis. Il est suggéré de mettre en place un remplissage régulier des verres plutôt que d'attendre qu'un enfant le demande de façon à éviter qu'un enfant qui n'ose pas demander ou qui n'a pas été vu « lever le doigt » ne soit pas servi.

Il est rappelé que pour des demandes spécifiques, il n'y a pas de produits de substitution mais une part plus importante de légumes.

Organisation du temps de repas : Le protocole sanitaire a entraîné une organisation différente. L'information est dans le schéma de fonctionnement consultable sur le site de l'école.

A la question d'un parent demandant si des parents élus peuvent venir déjeuner au restaurant scolaire, la réponse est oui quand la situation sera redevenue habituelle. Le protocole actuel ne le permet pas.

### **3 - Projet de classe pilote :**

A quel stade en est la réflexion sur le projet de réorganisation du temps scolaire évoqué au conseil d'école du mois de juin ? L'équipe enseignante a-t-elle été consultée sur ce projet ?

→ Réponse Municipalité : il s'agit d'une réorganisation du temps scolaire. La Municipalité est en attente d'un accord des services académiques sur le principe. Il s'agira alors d'entamer une réflexion autour de ce projet en

concertation avec l'ensemble des partenaires : Municipalité, parents, enseignants et Centre Camille Claudel.

### **4 - Divers**

- Quelle est l'organisation envisagée en cas d'absence(s) d'enseignant(s) pour les élèves avec la contrainte du non mélange des classes ?  
→ Réponse de la Directrice : Une demande de remplaçants est systématiquement faite.  
Jusqu'aux vacances d'automne, il était possible de répartir les élèves dans les classes. Ce n'est plus possible avec le protocole renforcé. Des directives sont attendues pour gérer au mieux la prise en charge des élèves en cas d'absence des enseignants. La situation sera étudiée au cas par cas en fonction de la nature et la durée de l'absence.
- Souhait d'organisation de la transmission des informations / flyers avec une semaine d'avance si possible.  
→ Réponse de la Directrice : Les documents/flyers sont distribués dès que possible. Parfois, certains documents sont donnés en dernière minute parce que l'information elle-même est connue tardivement.
- Une visite de l'école pour les nouveaux arrivants et les parents de CP est-elle envisageable par petits groupes ? Possibilité d'une visite virtuelle qui pourrait par exemple être un projet pédagogique pour les classes de CM2 ou réalisée par un intervenant extérieur ?
- → Réponse de la Directrice : Au regard de la situation actuelle, pas de visite prévue pour les nouveaux arrivants et les parents de CP. Mme Passal avait envoyé quelques photos des classes de CP en début d'année scolaire aux familles concernées.  
Pas de visite virtuelle envisagée.